



Directives de Canadian North pour les animaux de compagnie dans la cabine passagers

1. CONFIRMEZ L'ADMISSIBILITÉ DE VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE POUR LE VOYAGE.

- Est-ce que votre animal de compagnie est un petit animal domestiqué (ce qui comprend les chiens, les chats, les furets, les lapins, les hamsters et les oiseaux)?
Si votre animal de compagnie ne figure PAS dans cette liste, son transport ne sera PAS autorisé en tant qu'animal de compagnie voyageant en cabine passagers.
- Votre animal de compagnie est-il âgé de plus de huit (8) semaines?
- La prise d'une réservation **48 heures** d'avance avec le Centre de contacts client (CCC) s'effectue en fonction de la disponibilité/des places.
- Lors de la réservation, il convient d'indiquer les dimensions de la cage ainsi que le poids de l'animal de compagnie dans la cage.

2. CONFIRMATION DU CONTENANT/DE LA CAGE APPROPRIÉ(E) POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

- Est-ce que votre animal de compagnie peut rentrer dans la cage? Cela implique que votre animal de compagnie puisse se tenir debout, se retourner, s'asseoir et se coucher dans une posture naturelle.
- Est-ce que le contenant/la cage est bien aéré? Les contenants/cages qui ne sont pas correctement aérés sont interdits.
- Est-ce que le contenant/la cage a des côtés rigides ou des côtés souples et est approuvé par la compagnie aérienne?
Les boîtes en carton, polochons ou tout autre type de sac qui n'est pas une cage et les cages en grillage métallique ne seront pas acceptés pour le transport.
- Est-ce que le contenant/la cage est à l'épreuve des fuites?
- Est-ce que le contenant/la cage est sûr? Les portes doivent fermer/ouvrir et verrouiller correctement.
- Est-ce que le contenant/la cage est en bon état? Pas de fissure, de trou, de déchirure et non fendu.

Type d'avion	Dimensions extérieures (centimètres) Longueur x largeur x hauteur	Dimensions extérieures (pouces) Longueur x largeur x hauteur	Poids de la cage (lb)	Poids de la cage (kg)
Avion 737	48 x 40 x 22	19 x 16 x 9	1 à 20	1 à 10
Avion ATR	48 x 40 x 22	18 x 8 x 9	1 à 20	1 à 10

Exemple de contenant/cage acceptable et inacceptable





Directives de Canadian North pour les animaux de compagnie dans la cabine passagers

3. PRÉPARATION POUR LE VOYAGE

- Est-ce que l'intérieur du contenant/de la cage est dépourvu de protubérances susceptibles de présenter un danger pour l'animal?
- Est-ce que le contenant/la cage est muni d'ouvertures faciles d'accès permettant de retirer l'animal en cas d'urgence?
- Est-ce que le contenant/la cage contient suffisamment de matériau absorbant ou de literie?
- Les expéditions d'animaux de compagnie doivent être présentées à Canadian North au moins 90 minutes avant le départ du vol.
- Les limites de bagages de cabine des passagers comprennent le contenant/la cage. Le poids et les dimensions combinés du contenant/de la cage et des effets personnels doivent respecter les règlements relatifs aux bagages de cabine.
- Le contenant/la cage doit être placé sous le siège du passager et l'animal doit rester enfermé dans son contenant tant qu'il se trouve à bord de l'avion.
- Le contenant/la cage doit demeurer fermé et scellé dès la montée à bord de l'avion et jusqu'à après le débarquement.
- Est-ce que le nom de votre animal de compagnie est inscrit sur le contenant/la cage?
- La veille du départ, donnez-lui moins de nourriture, mais offrez-lui suffisamment d'eau; un repas léger 2 heures avant de le remettre au transporteur contribuera à apaiser votre animal.
- Promenez votre chien avant de vous rendre à l'aéroport et à nouveau au moment de l'enregistrement.
- Est-ce que le conteneur de contenant/cage contient un (1) animal par conteneur et un (1) contenant/une (1) cage par passager?

AUTRES RESTRICTIONS :

- Le transport des animaux âgés de moins de huit (8) semaines ne sera pas accepté en raison d'éventuels risques de déshydratation en vol.
- Nous nous réservons le droit de refuser les animaux de compagnie qui dégagent une odeur nauséabonde, qui se montrent hostiles ou qui sont agités au moment de nous les remettre.
- Le transport de femelles en chaleur ou qui allaitent des petits ne sera pas accepté.
- Les animaux muselés ne seront pas acceptés ou seront immobilisés d'une autre manière si la muselière ou le dispositif employé gêne leur respiration.
- Canadian North se dégage de toute responsabilité en cas de perte, de retard, de blessure, de maladie ou de mort d'un animal de compagnie ou d'un animal, quel qu'il soit, dont le transport a été accepté.